

Viger, l'Hon. D. B. continué :

- Impérial, mis devant la Chambre par M. l'Orateur, 15, 172, 202, 216, 292, 324, 421. Voyez Appendice (A.) A être imprimés, 15, 452.
- La Chambre se résout qu'il est expédient qu'il reste en Angleterre, et qu'il continue à représenter auprès du Gouvernement de Sa Majesté, les intérêts et les sentimens des Habitans de cette Province, et à soutenir les Pétitions de cette Chambre à Sa Majesté, et aux deux Chambres du Parlement Impérial ; et que ses dépenses nécessaires et inévitables lui soient avancées, et payées à même des fonds contingens de cette Chambre, jusqu'à ce que les dites dépenses pourront être défrayer par d'autres moyens, 448.
- Copie des Résolutions de la Chambre (p. 452.) déclarant que la Chambre persiste absolument dans les accusations portées contre James Stuart, Ecuyer, et du second Rapport du Comité permanent des Griets, et des Résolutions adoptées par la Chambre sur icelui, soient transmises à M. Viger, 453.

Visiteurs d'Ecoles. Voyez *Education et Ecoles.*

Visiteurs de Douane. Voyez *Douanes.*

- W**RITS. Bill déclaratoire concernant une certaine partie d'une Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Législatif de la Province de Québec, relativement aux Writs de Capias ou de Saisie Arrêt, lu pour la première fois, 113. Lu pour la seconde fois, et référé, 132. Rapport, 154. Bill référé à un Comité général, *ibid.* La considération en remise, 164. Considéré ; Rapporté, 188. A être grossoyé, 189. Passé, 198.
- Bill pour faciliter l'émanation de certains Writs de Saisie, après jugement rendu, et pour pourvoir à la sommation des absens, lu pour la première fois, 278. Lu pour la seconde fois, et référé, 290. Rapport ; Bill et Rapport référés à un Comité général, 302. Considéré, 307. Rapporté ; à être grossoyé, 312. Passé, 329.

X.

Y.

Z.